

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNCIPAL

DU 9 Octobre 2017

Etaient présents: M. BELIN, M. CIELECKI, Mme ROLLAND

Mmes DOYON

Mrs LEHOUGRE, PEPERMANS, ALBORS, GUILLON

Absent excusé représenté : Mme LOVERA a donné pouvoir à Mme DOYON, Mme LELIEVRE a donné pouvoir à Mme ROLLAND, Mme PEPERMANS a donné pouvoir à M. PEPERMANS

Absent excusé: M DEGRAEVE, M LEJEUNE

Secrétaire de séance : M. ALBORS

Le précédent procès-verbal ayant été accepté à l'unanimité, Monsieur le Maire propose de commencer l'ordre du jour.

- 1) Monsieur LEHOUGRE rappelle la prochaine réunion concernant la révision du PLU. Elle se tiendra le mercredi 11 Octobre en présence de Madame DEVORSINE du cabinet GEOGRAM. Il est nécessaire, pour cette réunion de pouvoir se projeter dans l'avenir notamment en prévoyant le nombre futur d'habitant afin de pouvoir déterminé les parcelles constructibles de manière harmonieuse. Monsieur LEHOUGRE réaffirme l'importance de la révision du PLU en lien avec la loi ALUR. Le PLU communal sera ainsi complet en cas de regroupement de la compétence Urbanisme au sein de la CAPM. Les comptes-rendus de ces réunions seront transmis à chaque conseiller.
- 2) Éclairage public, route de Brinches. Nous avons demandé et reçu différents devis du SDESM pour l'installation de l'éclairage public sur la route de Brinches. Les prix s'étalent de 7 716,00 € pour la création de deux points aériens à 17 460,00 € pour la création de deux points lumineux solaires. Les deux solutions sont envisageables car un transformateur est présent à proximité. Il est proposé d'aborder de nouveau le sujet au prochain conseil municipal après études d'autres prestataires et des autres points de la commune dépourvu de lumière.
- 3) Travaux en cours Chantier Rue de Lizy. Les travaux ont été effectués par la société WIAME en deux temps. Tout d'abord par la création de passages piétons, du marquage en zig zag pour le stationnement des bus et la création de place de stationnement voiture, bus et taxi. Ensuite il y a eu la pose d'ilots modulables.

Travaux en cours – Chantier Cimetière. Un contact a été pris avec la société Cobalys. Il propose l'installation d'un gazon dans le cimetière (allées et inter-tombes). L'avantage d'engazonner les parties gravillonnées est la réduction des temps de tonte. Grâce à une pousse maitrisée, la tonte ne se fera que deux à trois dans l'année. Monsieur le Maire rappelle que nous n'utilisons plus de produits phytosanitaire et cette solution paraît la mieux

adaptée à notre situation Un autre projet-test serait d'engazonner une partie de la rue de Lizy avec un gazon plus résistant. Engazonner une partie des trottoirs permettrait de faire de la prévention aux futures fortes pluies.

Travaux en cours – Chantier Les Ambroises. Des travaux sont en cours au niveau des Ambroises. Ils interviennent suite aux dégâts dus aux fortes pluies de 2016. La moitié du budget a été pris en charge par des subventions reçus par le département et la région. Monsieur le Maire propose de limiter le tonnage sur cette parcelle de route à 7,5 tonnes. D'autres passages sont à disposition pour l'acheminement des convois de betteraves.

Travaux en cours – Chantier Chemin du vieux Pavé. L'entreprise WIAME doit terminer les enrobés cette semaine. Les travaux ont été pris en charge par la commune jusqu'au panneau. Au-delà, c'est la commune de Trilport qui a pris en charge les réparations ainsi que la réfection des bandes rugueuses. Ces travaux permettront de remettre en état la route malmenée par les intempéries.

Travaux en cours – Chantier Parvis de l'église. Les travaux (réfection du parvis par la pose de pavés et de béton désactivé – normes accessibilité aux PMR). Monsieur le Maire tient à remercier les bénévoles qui ont réalisé les travaux : Monsieur Nanoki Joseph, Monsieur Dubois Daniel et Monsieur Albors Jean-Jacques.

Travaux en cours – Préau de l'école. Un nouveau préau a été installé dans la cour de l'école. Il dispose d'une surface de 55 m²; suffisant pour accueillir les 47 élèves de l'école. Il est noté qu'il faudrait prévoir l'installation de côtés pour les temps de pluie et de vent.

- 4) Bilan de la rentrée scolaire. Madame ROLLAND annonce que la rentrée s'est bien déroulée. Cette année les NAP n'ont plus lieu mais les cours de musique sont néanmoins maintenus et pris en charge par la commune. Pour les inscriptions en périscolaire, les chiffres se maintiennent dans le service de la cantine : 26 enfants sont présents le lundi, 34 le mardi, 34 le jeudi et 32 le vendredi. Pour la garderie, nous notons une baisse de fréquentation le matin mais le soir, les inscriptions se maintiennent : Pour l'heure du goûter : 9 le lundi, 11 le mardi, 12 le jeudi et 11 le vendredi
- 5) Indemnités du Percepteur. Madame ROLLAND explique que, chaque année, une indemnité de conseil est allouée au Comptable du Trésor. Il demande au conseil municipal l'autorisation de verser cette indemnité pour l'année 2017 à Madame TAMIC.

 Accepté à l'unanimité.
- 6) Délibération Rûs de Sept Sorts: Le syndicat a, suite à sa séance du mardi 4 Juillet 2017, modifié les statuts du syndicat et changé de nom. Désormais, ce syndicat est dénommé Syndicat Intercommunal des Rus affluents de la Marne. Au début, ce syndicat regroupait 6 communes (Montceaux-Lès-Meaux, Saint-Jean-Les-Deux-Jumeaux, Sammeron, Sept-Sorts, Signy-Signets et Trilport). Ce dernier souhaite proposer à d'autres communes d'adhérer ainsi que la communauté d'agglomération du pays de Meaux et la Communauté de Communes du Pays Fertois. La commune, adhérente depuis ces débuts, n'a jamais pu bénéficier de l'aide de ce syndicat malgré la participation financière. Il est proposé aux conseillers de se prononcer au sujet de l'extension des compétences du syndicat. Refusé à l'unanimité.

- 7) Animations. Monsieur GUILLON annonce les différentes animations à venir. Concernant la randonnée VTT La Monticelloise: le dossier de demande d'autorisation sera envoyé dès demain à la sous-prefecture. De plus, chaque commune traversée par la randonnée va recevoir un dossier composé des différents tracés et d'une demande d'autorisation. Monsieur GUILLON annonce que des nouveaux sponsors seront présents cette année. Les affiches et les plaques pour VTT sont en cours d'impression. Il appelle les bénévoles. Les médailles et les coupes seront prises en charge par la mairie.
- 8) Noël des enfants. Madame ROLLAND demande l'avis aux conseillers présents : devons-nous maintenir le spectacle pendant les heures de présence en classe ou devons-nous proposer le spectacle en soirée afin que les parents puissent être présents. Plusieurs spectacles sont pressentit. Le choix se fera ultérieurement. La mairie offrira à chaque enfant un sac à dos. Vote pour que le spectacle soit maintenu l'après-midi pendant l'école.

Pour: 8 Contre: 3

- 9) Repas des anciens. Madame DOYON annonce aux conseillers le menu proposé par l'Auberge du Vieux Pavé. Il est proposé de remplacer la proposition du lieu noir par un autre poisson. Il faut également prévoir les colis pour ceux qui ne peuvent se déplacer.
- 10) Bilan des animations Cinéma de Plein Air. Madame ROLLAND annonce un succès de la représentation malgré le repli en salle des fêtes du au mauvais temps. La cérémonie des diplômés s'est bien passée. A noter que pour les prochaines fois, il serait judicieux d'avancer l'heure de rendez-vous afin que chaque monticellois puisse être présent.

Bilan des animations – Journées Européennes du Patrimoine. Madame ROLLAND regrette le peu de participant lors du rallye pédestre. Seuls les membres du CMJ ont été présents. Le rallye sera cependant proposé à chaque visiteur du village dans le cadre du développement touristique du label Village de Caractère.

Bilan des animations — Nettoyons la Nature. Le samedi 23 Septembre a eu lieu la quatrième édition de l'opération Nettoyons la Nature organisée par la commune de Montceaux-Lès-Meaux en partenariat avec le centre Leclerc de Meaux. L'enseigne a fourni un kit composé de chasubles, de gants et de sacs poubelle. Madame ROLLAND se félicite du succès et remercie les monticellois pour leur mobilisation. Chaque année, de moins en moins de déchets sont trouvés au sein du village. Par contre, au bord des routes, les déchets demeurent en grand nombre.

- 11) Renouvellement du délégué de l'administration. Monsieur CIELECKI rappelle que pour chaque bureau de vote, la commission administrative est composée de trois membres : le Maire, le délégué de l'administration et le délégué du Tribunal de Grande Instance. Le Sous-Préfet demande cette année le renouvellement de ce dernier. Monsieur Patrice Lehougre se propose de renouveler son rôle de délégué de l'administration.
- 12) La convention qui unit le Bibliobus de la CAPM et la mairie de Montceaux-Lès-Meaux, pour une durée de 6 ans, se termine à la fin du mois. Il est donc nécessaire de refaire une convention de mise à disposition des locaux. Cette dernière restera inchangée hormis la tarification. En effet, il est proposé aux membres du conseil d'appliquer une hausse de 20 % et d'inclure les locaux servant de salle de pause.

Accepté à l'unanimité.

13) SAUR SDIS

Monsieur le Maire fait lecture du projet de convention pour le contrôle des poteaux incendie. Ces derniers étaient auparavant sous la compétence du SDIS. Nous sommes dans l'obligation de prendre un nouveau prestataire. Il est proposé de choisir la SAUR pour assurer désormais ce service.

Accepté à l'unanimité.

14) Madame LELIEVRE se questionne sur l'avancement des travaux de la fibre. Monsieur LEHOUGRE lui annonce qu'après différentes difficultés rencontrés sur le réseau, l'installation de la fibre a pris un peu de retard mais sera fonctionnelle au cours du premier trimestre 2018.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 22h52.